



LE MARIN D'EAU DOUCE

Bulletin de liaison de l'A.B.P.F.



Moulin à marée sur la Rance

©M Nicolazic

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre assemblée générale a eu lieu à Peillac le 5 mars dernier. La séance s'est déroulée dans une salle communale mise à notre disposition par la collectivité.

Monsieur le Maire était présent et nous a présenté sa commune riveraine du canal.

Il nous a indiqué que les travaux à venir seront financés par la Région et la Communauté de communes.

Tous les participants étaient heureux de se retrouver, mais on constate que la pandémie a changé les habitudes de chacun d'entre nous.

La sortie de printemps, programmée depuis deux ans, a enfin pu se réaliser. Elle s'est déroulée sur deux jours à ST Malo avec la remontée de la Rance jusqu'à Dinan. Le nombre de participants n'étant pas important, cela amène réflexion pour les prochaines sorties.

La sortie nautique, à Pont Miny commune de Fégréac en Loire Atlantique, s'organise avec beaucoup de difficultés administratives. En région Bretagne jusqu'à ce jour c'est plus simple, à méditer pour l'avenir.

Passez un bon été



SAINT MALO-DINAN



WEEK-END des 21 et 22 MAI 2022 A SAINT MALO ET DINAN

Le rendez-vous était fixé pour le week-end du 21-22 mai, au restaurant " la Taverne " à Saint Malo situé près du port.

Ensuite le groupe de 26 personnes dont une délégation du Comité des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative du Morbihan, a visité la ville en petit train. Après le tour dans la ville corsaire, sous un temps magnifique, une partie des visiteurs a dîné dans le même restaurant, l'autre partie du groupe avait choisi de se restaurer dans leur camping-car.

Le lendemain, après la nuit passée à l'hôtel " Le Terminus ", juste à côté de " La Taverne ", tout le groupe a embarqué à 10h30 pour la journée, sur la vedette de la Compagnie Corsaire. Après une escale à Dinard pour prendre quelques passagers, le bateau s'est dirigé vers le barrage de la Rance pour le passage de l'écluse. Nous étions en marée basse mais montante. A l'approche de l'écluse du Chatelier, les hélices remuaient la vase. Un guide commentait durant le parcours l'histoire des villages et petits ports bordant la Rance.

Arrivés à 13h15 à Dinan, un panier repas était distribué à bord, kir et vin rouge étaient servis à volonté. Les navigants ont pu mettre pied à terre pour prendre un café sur le port, ou grimper la longue côte pavée pour visiter le centre de Dinan.

A 15 heures, il était temps d'embarquer pour le retour à St Malo. Le samedi nous étions sous le soleil, mais le dimanche matin il faisait frais, l'après-midi, la température était plus clémente avec le soleil.

A 18h30, nous avons tous débarqué et nous nous sommes quittés satisfaits de notre croisière sur la Rance.

CANAUX DE BRETAGNE

Forum des Canaux de Bretagne - 24 mars 2022



○ Bilan 2021 et modalités de navigation en 2022

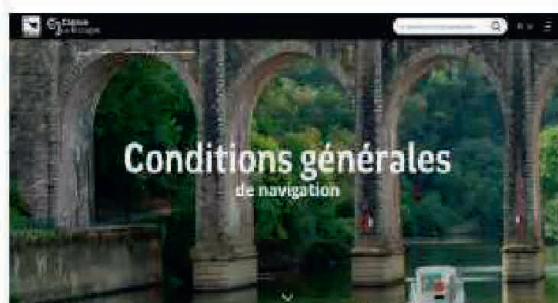
Période de navigation

▪ Toutes les infos à jour sont sur:
Site canaux de Bretagne rubrique « Conditions générales de navigation »

- 8 avril au 9 octobre pour 2022
- 7 avril au 8 octobre pour 2023

A partir de 2022, la période de navigation ouvrira le vendredi précédant la 1re zone de vacances scolaires de Pâques, après le 1er avril et fermera le 2e dimanche d'octobre

- Restrictions de mouillage
- Bathymétries en cours sur l'ensemble des canaux
- Restrictions probables à 1,10m et Avis à la batellerie en préparations pour l'ouverture



- Présentation des principaux travaux
- Les nouveaux services mis en place
- Retrait d'épaves



▪ Canal de Nantes à Brest et Blavet

- Portes d'écluses (remplacement, étanchéité, mise aux normes des passerelles (10 en 29) - 788 k€
- Grandes vannes (remplacement de deux ensembles (29) et sécurisation des accès (8 en 29) - 742 k€
- Sécurisation de l'approvisionnement en eau du CNB à la station du Porzo - 142 k€
- Poursuite de la pose des pontons d'attentes aux écluses - 160 k€ réalisés et 200 k€ prévus en 2022 en Finistère (mixtes bateaux - Canoës)



- Réfection des chemins de halage - 780 k€ dont 544 k€ en Finistère
- Passerelle de Rohan (sécurisation de la traversée de la RD2) - 450 k€



▪ Canal d'Ille et Rance & Vilaine - Dragages

Autorisation de dragage obtenue début 2021
Premières campagnes en 2021 perturbées par la météo

2021: 4862 m³ dragués sur le CIR
2022: prévus CIR: 9755 m³ et Vilaine : 3530 m³

2022: Création de 4 vasières sur le CIR pour pérenniser la filière d'exportation des sédiments



LE CANAL DE NANTES A BREST DANS LES CÔTES DU NORD par Kader

Inauguration du camp de Glomel (suite du MDD58)

«Ce jour, 28 juillet 1823, à 10 h du matin, les autorités de la commune de Glomel s'étant réunies à l'église paroissiale se sont rendues processionnellement, accompagnées d'un détachement de gendarmerie, au camp des soldats déserteurs qui a été béni par M. Bonhomme, vicaire général et curé du canton de Rostrenen. Les condamnés étaient placés sur deux rangs, la gendarmerie de garde, disposée de même, était sous les armes. La cérémonie religieuse terminée, M. l'abbé de Quelen, vicaire de Rostrenen, a prononcé un discours qui a été écouté avec la plus grande attention, et a paru faire impression sur les militaires à qui il était adressé. Après avoir développé son texte *« Craignez Dieu et honorez le Roi »*, l'orateur leur a fait une touchante exhortation de réparer, par leur assiduité au travail et leur obéissance à leurs chefs, la faute dont ils s'étaient rendus coupables. Il leur a montré de loin les lauriers qu'une armée pleine de bravoure et de fidélité cueillit en Espagne et dont il n'avait tenu qu'à eux d'en faire encore partie. Il compare la monarchie française à un arbre majestueux dont les branches protectrices s'étendent pour donner des rois à l'Europe, et s'écrie, après un éloge mérité du duc d'Angoulême :

« Vive le Seigneur ! Vive le Roi, mon Maître ! A la vie à la mort, le nom du Roi sera toujours dans ma bouche avec celui de Jésus-Christ et de l'église catholique ; Dieu est dans ces trois mots : Vive le Roi ! ».

Des cris unanimes de *« Vive le Roi »* ont été poussés dans les airs. M. le maire s'est alors avancé vers les condamnés et leur a parlé en ces termes :

« Soldats déserteurs, tandis que vos frères d'armes s'immortalisent en Espagne, sous la conduite d'un prince qui réunit à la valeur des Condés, la magnanimité de Henri IV, son auguste aïeul, vous êtes détenus dans une prison d'état, la plupart pour avoir écouté des insinuations perfides. Vous avez déserté vos drapeaux, ou vous ne vous y êtes pas présentés lorsque vous en avez reçu l'appel. Frappés par la loi, sa rigueur a dû vous paraître mille fois plus douce que les remords d'une faute inconsidérée qui sont un tourment pour ceux dans le coeur desquels l'honneur n'est pas encore effacé. Eh bien, soldats ! il ne tient qu'à vous de faire oublier vos erreurs. Portez la résignation dans vos peines, car quel remède espérez-vous de la fuite ? Elle ne fera qu'aggraver et prolonger une punition que vous pouvez rendre de courte durée. Le chef distingué

qui vous commande a les yeux ouverts sur vous. Ceux qui, par leur bonne conduite et leur aptitude au travail, se montreront dignes d'égards, seront signalés par lui et recommandés à la clémence du meilleur des Rois. Trois de vous ont déjà reçu, depuis qu'ils sont ici, des marques de la bienveillance royale, une autre plus précieuse les attend encore. Méritez donc tous, la grâce qui doit vous réconcilier avec l'honneur. Il vous attend sous les drapeaux de la fidélité : là, vous vous presserez autour de cet étendard sans tache, et vous verserez s'il le faut, la dernière goutte de votre sang pour le Roi, la patrie, le maintien du trône et la légitimité ! Vive le Roi ! » Les cris de *« Vive le Roi »*, vive la famille royale, vive le duc d'Angoulême et l'armée d'Espagne se sont fait entendre avec de nouveaux transports.



Au coeur de la tranchée de Glomel.

Ces militaires avaient oublié leur peine, et le cri d'honneur avait électrisé leur coeur. Nous nous sommes ensuite éloignés du camp, dans le même ordre que nous y étions venus, et avons consigné le présent procès-verbal au registre des délibérations du conseil municipal.»

(Procès-verbal de la bénédiction du camp des soldats déserteurs employés aux travaux du canal de Nantes à Brest.) Signé : le maire de Saisy.

ÉVASIONS, ÉPIDÉMIES

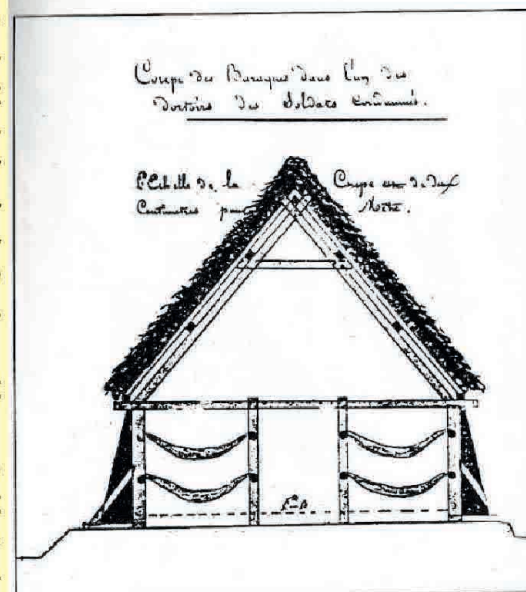
Si les travaux du versant du Kergoat (du point de partage au moulin d'Illifaut, vingt écluses et sept maisons éclusières) sont adjugés à l'entreprise Funtès et ceux du versant Nantes section Gouarec (du moulin de Kerlouet à Bon Repos, quatre écluses et quatre maisons éclusières) adjugés aux sieurs Thomas et Gaignoux, le point de partage, la fameuse tranchée de Glomel avec ses deux écluses et maisons éclusières, sera adjugé à l'entreprise Richard. C'est là que ces malheureux déserteurs, insoumis condamnés au boulet ou aux galères, verront leurs peines se transformer en un véritable calvaire. De l'aube au couchant, à demi nus sous un soleil de plomb et dans la poussière, ou transis de froid sous une pluie glaciale et pataugeant dans la boue, ils vont des années durant creuser ce grand bief. Ils arracheront à ce paysage et uniquement à la force des bras, une colline de vingt-trois mètres de haut sur plus de quatre mille mètres de long. Ils transporteront des centaines de milliers de mètres cubes d'un magma de terre, de boue, de schiste, de pierrailles, dans des brouettes, des tombereaux et pour terminer dans des hottes à dos d'hommes... Ils y travailleront jusqu'à l'épuisement total. N'en pouvant plus, certains corps tomberont et ne se relèveront pas. Pour ceux-là, il sera déjà trop tard, leur âme s'en est allée rejoindre leur raison perdue quelque part sur la lande Perran.

Organisation du camp

Pourtant, de nombreuses mesures avaient été prises dans l'organisation du camp et des chantiers. Côté sanitaire, il avait été prévu deux infirmiers pour soixante-douze hommes, un médecin (le Dr Goello) et même un aumônier. Le ministère de la guerre s'était engagé à rembourser jusqu'à un franc cinquante par jour d'indemnités aux malades, vingt-cinq francs les jambes de bois avec garnitures et deux francs la paire de béquilles... Pour la nourriture, la ration quotidienne consistait en soixante-quinze décagrammes de pain bis (vingt centimes), dix décagrammes de pain blanc (sept centimes) et quelques décagrammes de légumes secs ou de viande. Dès le 1er août 1823, une épidémie de «fièvre intermittente» s'abat sur le camp et fait des ravages. Une dizaine de condamnés et cinquante gendarmes sont transférés à l'hospice de Rostrenen. Le Dr Goello en explique les principales causes : «... Les gendarmes couchent dans une longue salle de quarante-cinq mètres de long et seize pieds de large, les murs sont bâtis en terre du levant au couchant...» Les ouvertures sont pratiquées sur la partie nord et donnent sur la cour du camp où tous les baquets servant aux condamnés se trouvent pleins...

L'air fétide et pestilentiel qui s'exhale est respiré par les gendarmes quand ils ouvrent leurs fenêtres. Les murs n'ont que six pieds de hauteur et la toiture plafonnée de telle sorte qu'il n'y a aucune issue pour les miasmes qui s'exhalent des cinquante-quatre corps couchés dans le local où ils sont entassés. Le matin, les gendarmes se trouvent dans une sorte d'étuve d'où ils sortent pour se rendre sur le canal, exposés à un brouillard froid et épais ; « cette transition subite contribue à les rendre malades...» Contre cette fièvre intermittente, le Dr Goello propose «de l'eau de vie dans laquelle on a fait digérer du quinquina en écorce et du sulfate de quinine. .

Camp de Glomel : Coupe des baraques - dortoirs des condamnés



Archives Départementales des Côtes d'Armor

Camp de Glomel, quand l'âme rejoint la raison perdue...

Extraits de leurs hamacs dès l'aube, sortant des étuves où ils étaient entassés et se retrouvant les pieds dans la glaise exposés à un brouillard froid et épais, les « bagnards » de Glomel paieront un lourd dans ces chantiers titanesques et pharaoniques ! Dès 1823 une épidémie de fièvre intermittente s'abat sur le camp et fait des ravages. Dix condamnés et cinquante gendarmes sont transférés à l'hospice de Rostrenen, suivis plus tard par quarante sept condamnés et 32 gendarmes. Sur ces chantiers où « *le chaud est ton tyran, le froid ton bourreau* »-(Victor Hugo-Mélancholia), la liste des morts s'égrène en continu au fil des hivers rigoureux et des étés précoces.

Un coup d'œil sur le registre de santé tenu par l'infirmier du camp est assez explicite sur cette souffrance : « *Sur les quatre vingt dix sept malades impropres au service de l'atelier les diagnostics sont les suivants : engorgement chronique des viscères abdominaux, amygdalites, hernies à l'épigastre, relâchement de la ligne blanche au dessus de l'ombilic, chute du rectum, hernies inguinales, catarrhes pulmonaires...* »

Marie-Magdeleine Le Baquer de Rostrenen s'est penché sur le registre des décès de la commune sur cette période qui va de 1823 à 1834 nous fournit de précieux renseignements sur l'identité et l'âge des bagnards du camp de Glomel déclarés décédés à l'hospice. Plus d'une centaine, moyenne d'âge 29 ans, sans compter ceux, ouvriers libres, qui ne sont pas passés par l'hospice et enterrés ailleurs.

Ils étaient de Rennes, de Marseille, des Landes, du Puy de Dôme, de Suisse, de Bavière, du Jura, du Gers, de l'Aveyron, des Pyrénées, du Witenberg et bien d'autres régions et pays... Qu'il s'appelle François-Marie-Charles, 23 ans, agent comptable, décédé le 26 avril 1824, Jean-François Couve « sans qu'on ait autre connaissance que le nom et prénom », Pierre Maquiel, 28 ans, de Molière dans le Lot condamné aux travaux publics, André Sutz, 33 ans, né à Nuiji en Suisse, Jean Richard, 30 ans, né à Marseille condamné pour le même motif... une longue litanie de noms que vient clore Le Besulier, 33 ans, concierge du camp de Glomel décédé le 8 avril 1833.

Leurs âmes planent et planeront à jamais au dessus de cette tranchée. Leur mémoire restera attachée à ce lieu ! Trop de sang, de sueur, de douleur ont coulé sur les flancs de ce bief de partage. Notre mémoire collective, prégnante en ces lieux, ne trouvera son apaisement qu'en extirpant notre canal de cette léthargie en lui rendant sa vocation première, la navigation fluviale et permettre ainsi à l'eau de s'écouler sur les bassins versants du Blavet et de l'Aulne. Ce canal reconnu désormais comme patrimoine, au sens où ce mot contient toute la quintessence, de l'histoire, de l'architecture, du paysage, de l'environnement, du tourisme de l'eau et du bord de l'eau et leg des générations passées se doit rester le témoin d'une Bretagne de tous les possibles !

Kader Benferhat



GENERALI

52 rue M. BERTHELOT VANNES

COMPTOIR NAUTIQUE

Le Pont en Marzan BP 25 - 56130 La Roche Bernard - Tél : 02 99 08 55 22
Port: 06 62 78 77 46 - E-mail : sari-comptoir-nautique@orange.fr

www.comptoir-nautique-56.fr

BRETAGNE BRODERIE

BRETAGNE BRODERIE
La liberté de vous démarquer !!

www.bretagnebroderie.fr

BRODERIE - MARQUAGE - OBJETS PUBLICITAIRES

PA NAUTIQUE 5 rue de l'île de la Jument 56570 BAZEN - 02 97 85 07 52 - contact@bretagnebroderie.fr

**Escales
Fluviales
de Bretagne**



Le pacifique



©M Nicolazic

Le Pacifique, le chaland restauré va quitter le quai de Redon pour participer aux « Fêtes fluviales » et remontera jusqu'à Gueltas avec du sel de Guérande. Il proposera aussi des balades de groupe.

Le Condorcet et le Pacifique deux automoteurs témoins du passé de la vie du canal sont amarrés à quai dans l'avant-port de Redon.

FREGEAC Pont Miny



©M Nicolazic

Fégréac site de Pont Miny les 04 et 05 juin.

La municipalité de Fégréac a organisé pour la deuxième année une rencontre Autos-Bateaux à Pont Miny sur un site complètement réaménagé.

En effet le département 44 a consolidé les berges à l'aide de pieux. L'accostage des bateaux sera ainsi facilité, restera à réaliser le raccordement du site en eau et en électricité.



PORT DE FOLLEUX (500)
Rive de NIVILLAC

RELAIS
USHIP
ASSURANCE

MULTI NAUTIQUE

36 ZP de Folleux • 56100 Nivillac • Tél. 02 99 80 67 76
contact@multinautique.fr • www.multinautique.com

Alpina

Parkins

VOLVO
PENTA

SECRETARIAT & REDACTION

Maurice NICOLAZIC 3, rue Bois Bourgerel 56870 BADEN

Mise en page Bernard GUEGUEN

Tél : 02 97 57 02 31 ou 06 08 32 18 30 - E-mail : abpf@orange.fr Site : www.plaisance-fluviale-bretonne.org

Notre service « Réception Articles et Photos » est toujours ouvert pour recevoir vos documents.....